Compostage collectif en pied d'immeuble, quartier et établissements

Communauté d'Agglomération Mauges Communauté

Auteur :

Rue Robert Schuman
La Loge – CS 60111 – Beaupréau
49602 Beaupréau-en-Mauges
Voir le site internet
Mary Gerard
m-gerard@paysdesmauges.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Jusqu'en 2011, le Sirdomdi proposait uniquement des composteurs de petit volume, 320 L, correspondant au besoin d'un foyer.

Depuis 2011, le Sirdomdi souhaite aussi promouvoir le compostage collectif en pied d'immeuble ou de quartier. L'objectif étant de permettre à chacun de pratiquer le compostage, que l'on dispose d'un jardin privatif ou non.

Le Sirdomdi souhaite également soutenir les établissements de restauration collective, les maisons de retraite, les foyers logements,..., dans la mise en place du compostage collectif de leurs restes de repas.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Objectif général : Inciter les usagers à traiter eux-mêmes leurs déchets fermentescibles pour en limiter la collecte et le traitement par le syndicat.
- Objectif d'impact : Réduire les tonnages de déchets fermentescibles déposés avec les ordures ménagères.
- Objectifs d'activité :
  - équiper plusieurs quartiers (habitat collectif ou simple projet de quartier) et/ou établissements de composteurs en 5 ans,
  - communiquer sur la possibilité de composter collectivement auprès des bailleurs sociaux, restaurants scolaires...

Résultats quantitatifs

- 2 quartiers d'immeuble équipés, 22 foyers participants (Résidence Bon Secours à Chemillé et La Belle Allée à La Varenne), permettant de valoriser 3 tonnes de biodéchets par an,
- 2 restaurants scolaires équipés (Saint Rémy en Mauges et Cossé d'Anjou soit environ 300 repas/jours),
- 1 EPHAD (Chaudron en Mauges, 49), 1 maison de retraite (Landemont, 49) et 1 foyer logement (La Pommeraye, 49) équipés.

Résultats qualitatifs

-

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2011: achat de composteurs 600L en plastique vert,
- 2012 :
  - Mai : installation du premier composteur collectif à la Belle Allée à la Varenne, désignation du référent (le président de l'association de propriétaires),
  - Juin : rencontre avec les bailleurs sociaux et localisation des quartiers potentiels et des lieux de compostage possibles,
  - Novembre : installation du composteur collectif au foyer logement de La Pommeraye (49) et formation des résidents au compostage, désignation des référents (1 résidente + l'agent technique en charge des espaces verts du foyer logement),
  - Décembre : installation des composteurs collectifs à l'EPHAD de Chaudron en Mauges (49) et désignation des référents (1 éducateur spécialisé dans l'apprentissage du jardin, des résidents handicapés).
- 2013 :
  - Janvier-février : information des communes sur la possibilité d'accompagner les établissements de leur commune dans la mise en place du compostage collectif,
  - Juin : formation de l'animatrice du programme au compostage en pied d'immeuble (Eisenia),
  - Eté : enquête en porte à porte auprès des habitants des logements collectifs repérés avec les bailleurs sociaux,
  - Septembre : achat de 3 kits de compostage collectif en bois (bacs à compost et bacs à structurant) + 3 brasscompost et 3 tiges aératrices,
  - Octobre : inauguration du site de compostage de la résidence Bon Secours à Chemillé (49), en présence d'un représentant du bailleur social,
  - Novembre : formation du personnel et installation d'un site de compostage collectif dans la maison de retraite de Landemont (49).
- 2014 : suivi des sites existants et prise de contact avec les référents de 2 nouveaux sites de compostage collectif potentiels : un quartier de pavillons sans jardin à St Pierre Montlimart et des immeubles autour d'une boutique de produits locaux à La Pommeraye.
- 2015 : recrutement d'un animateur spécialisé biodéchet et développement de nouveaux sites de compostage collectif.

Moyens humains

- L'animatrice chargée du programme local de prévention des déchets
- Représentant des bailleurs sociaux
- Référents bénévoles qui font le lien entre le syndicat et les habitants ou structures participantes.

Moyens financiers

- 1 290 € pour l'achat des premiers composteurs 600L en plastique,
- 1080 € pour l'achat de 3 kits de compostage collectifs en bois composé chacun de : 1 bac grillagé pour le structurant, 1 bac pour les dépôts de déchets organiques, 1 bac à mâturation du compost, 1 brasscompost et une tige aératrice,
- Un peu de frais de communication : affiches et flyers dans les boîtes aux lettres des immeubles.

Moyens techniques

- Espaces verts mis à disposition par les propriétaires des terrains pour installer les composteurs,
- Agent d'entretien, mairies, pour l'apport en structurant (feuilles mortes, broyat…).

Partenaires mobilisés

- Bailleurs sociaux et leurs agents d’entretien des bâtiments,
- Établissements scolaires, maisons de retraite, foyers logement, EPHAD…
- Habitants bénévoles.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

oui

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

- Il est indispensable de s’assurer de l’engagement des référents, de les relancer régulièrement.
- Privilégier l’achat de composteurs en bois, plus esthétique notamment en pied d’immeuble.

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | DECHETS VERTS | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD
gaetane.gergaud@ademe.fr
Direction régionale Pays de la Loire